

Académie française de Judo

12^e session

Mardi 16 octobre 2018

COMPTE-RENDU



COMPTE-RENDU

1. Ouverture de session par le Secrétaire (10h15) :

André Bourreau procède à l'ouverture de la session. Il excuse les membres absents, à savoir :

- Michel Brousse
- Fabien Canu
- Henri Courtine
- Jacques Delvaux
- Louis Renelleau
- Jean-Pierre Tripet
- Patrick Vial

2. Hommage à Guy Dupuis

André Bourreau rappelle les qualités humaines de Guy Dupuis. Une minute de silence est observée.

3. Compte-rendu de la dernière session et vote sur son approbation

Décision : Approuvé à l'unanimité

4. Interviews :

André Bourreau souligne le travail effectué par le service audiovisuel. A ce jour, 11 interviews ont été réalisées (pionniers et académiciens). Seule une personne a refusé de se faire interviewer. Chaque membre de l'Académie sera interviewé.

Le logo créé par Lucile Perrotte pour les films a été adopté comme logo officiel de l'Académie.

5. Rétrospective des interviews réalisées (projection d'un film) :

Il a été créé pour cette session, une rétrospective des interviews réalisées dernièrement. Félicitations au service audiovisuel de l'ensemble des membres.

6. Renforcement des membres actifs permanents :

André Bourreau rappelle le nombre actuel d'Académiciens : 21.

Il constate le manque des féminines au sein de l'Académie.

Rappel du profil de l'académicien : au minimum 6^e dan - investissement passé et présent - intérêt pour l'Académie - disponibilité

Plusieurs noms sont cités :

- Pascale Pierrot-Cracco
- André Andermatt
- Didier Derupty
- Anne-Sophie Mondière

Décision :

Dans un premier temps, sont retenus après vote :

- **Pascale Pierrot-Cracco**
- **André Andermatt**

André Bourreau se charge de prévenir les 2 candidats retenus, s'ils sont prêts, leur intronisation se fera lors de la prochaine session.

Jean-Luc Rougé souligne qu'il faut garder une marge. Il souhaiterait que les membres associés s'investissent davantage. C'est à l'Académie et à ses membres de leur donner des sujets à travailler (objectif du prochain bureau).

André Bourreau demande aux membres de l'Académie de réfléchir sur les féminines potentiellement admissibles.

Jean-Luc Rougé souligne qu'il faut prendre en compte l'impact budgétaire des déplacements (membres en province).

7. Prix de l'Académie et Label Académique

PRIX DE L'ACADEMIE : concerne les ouvrages publiés (livres, films, etc.) ayant pour sujet les disciplines fédérales et associées.

A chaque prix décerné, sera envoyé un diplôme et courrier de félicitations.

Jean-Luc Rougé propose que l'Académie référence tous les anciennes publications (auteurs, titres, année de parution, référence de l'ouvrage). La liste des ouvrages référencés sera mise en ligne sur le site, et d'attribuer le **Prix de l'Académie** qu'aux nouvelles publications.

Didier Janicot souligne la possibilité de mettre en place une veille électronique avec la BNF.

LABEL : André Bourreau précise que toutes les publications reçues seront étudiées et pourront éventuellement se voir attribuer le **Label de l'Académie** :

- Contributions aux passages de grade
- Vidéo
- Histoire du Judo dans les régions
- etc.

Décision :

Un cahier des charges sera fait pour les deux distinctions (prix et label) de l'Académie

8. Projets en cours :

« **La Gazette de l'Académie** » : André Bourreau remercie les personnes ayant participé à l'élaboration de la maquette. Cette dernière a été adoptée par l'ensemble de membres de l'Académie.

Concernant la ligne éditoriale, Il est souhaité qu'il y ait un équilibre entre l'histoire et l'actualité sur les sujets abordés. La parole aux ligues sera donnée via *La Gazette*.

Il est rappelé que le comité de rédaction est composé exclusivement des membres du bureau de l'Académie. Frédérico Sanchis en tant que rédacteur sera invité aux réunions de bureau si *La Gazette* est à l'ordre du jour.

Décisions :

Nombre de parutions par an : 3

Diffusion en version numérique, interactive avec des liens (documents, vidéo etc.)

Jean-Luc Rougé souhaite une diffusion large : aux ceintures noires, aux clubs et aux OTD via Sendinblue.

Site internet :

Démonstration par Jessilia Lebreton de la proposition.

Pour une majorité des membres, l'onglet Académie française de judo doit être dans l'onglet « Fédération » plutôt que dans l'onglet « Culture ». Jessilia précise qu'il est possible de créer des liens.

i. Validation de la composition des onglets :

1. Statuts
2. Éditorial du Secrétaire Général
3. Publications
 - a. Portraits
 - b. Ecrits – Travaux des Académiciens
 - c. Gazette
4. Pionniers
 - a. Liste de 1000 premières CN
 - b. Interviews

9. Communication de Frédérico SANCHIS : La transmission

Lecture du texte. André remercie Frédérico Sanchis pour le travail effectué.

Il ressort de ce travail, que dans la transmission deux choses sont primordiales :

1. Ce que l'on transmet,
2. La façon dont on le transmet.

10. Présence de l'Académie sur les prochains évènements :

André Bourreau souhaiterait que l'Académie soit présente ponctuellement sur les conseils d'administration, les réunions du Cercle des Ceintures noires, le colloque des haut gradé, la cérémonie des vœux, ainsi que sur les grands événements.

Rappel : l'Académie a sa propre identité, il ne faut pas l'associer systématiquement.

En projet : mise en place de soirée de l'Académie

11. Questions diverses :

André Bourreau évoque son déplacement à Mirecourt et souligne le travail effectué par la ligue Grand-Est et notamment celui de Pascale Pierrot-Cracco sur l'interviews des pionniers de la ligue.

Didier Janicot propose trois axes de travail pour l'Académie :

1. Harmoniser les règles d'orthographe des mots japonais importés dans la langue française (constat de grandes disparités notamment dans les textes fédéraux).
2. Reconstituer une iconothèque de l'histoire du judo français. Les recherches faites au moment de l'écriture du livre « ceintures noires », auprès du CDI et du service communication ont montré clairement le besoin.
3. Constituer un lexique officiel franco-japonais des termes judo.

12. Calendrier prévisionnel :

- a. Réunion de bureau : lundi 29 octobre 2018
- b. Assemblée Générale et prochaine session : mardi 22 janvier 2019

FERMETURE DE LA SESSION À 15H40